



## Paiement cantine

publié le 16/12/2022

Nous arrivons bientôt en fin d'année comptable 2022. Les paiements (en ligne, chèques, espèces) de la cantine seront clôturés à partir du 18 décembre et ce, jusqu'au 31 décembre 2022. Merci de bien vouloir mettre à jour vos soldes de cantine avant cette date. D'avance nous vous en remercions.

L'Intendant.

M. Bonnet



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.